Image not found or type unknown

Contestation du dossier de surendettement recevable

Par **domini**, le **28/11/2014** à **13:29**

bonjour je suis désespérée nous avons déposé un dossier de surendettement recevable mais deux créanciers le conteste et nous sommes convoqués au tribunal le 10 décembre 2014 je ne sais pas quoi faire je n'en peux plus mon fils se fait opérer la veille en plus ,'ai peur que va-t-on devenir ils vont vouloir que l'on vende

Par **aguesseau**, le **28/11/2014** à **17:08**

bjr,
un créancier peut contester la recevabilité d'un dossier de surendettement, ce qui explique votre convocation par le juge avec les autres créanciers.
vous pouvez consulter ce lien qui répond à votre question:
http://forum-entraide-surendettement.fr/index.php?topic=2739.0
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés